



AUTO ECOLE SAINT JEAN DES VIGNES

BUREAU CHALON - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

03 85 46 63 09 – autoecole.chalon@gmail.com

SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100

BUREAU CHAGNY – 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY

03 85 91 29 26 – autoecolechagny@outlook.com

SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Formation Conduite Accompagnée AAC en BVA

BVA = Boîte Vitesses Automatique / AAC = Apprentissage Anticipé de la Conduite

Forfait Complet : 1190 € TTC

Frais Administratifs

- Frais de gestion, de suivi logiciel, printel et suivi élève
- Démarches ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :
 - ✓ Création dossier inscription candidat auprès de l'état (obtention de votre neph)
 - ✓ Demande de fabrication pour envoi en courrier recommandé de votre permis de conduire incluse

Pochette pédagogique

- Fiche de suivi
- Livret d'apprentissage
- Livre de code et dépliant mémo code (résumé du code pour leçons pratiques)
- Livre de vérifications véhicule et additifs polo
- Guide de l'accompagnateur

Formation Théorique Illimitée 1 an

- **Accès code en salle illimité 1 an**
 - ✓ Formation théorique incluant cours et tests de code corrigés par enseignant
 - ✓ Application smartphone pour répondre aux questions de code en salle
- **Accès code en ligne illimité 1 an inclus**
 - ✓ 5440 questions sur ordinateur, tablette et smartphone
 - ✓ Suivi pédagogique sur espace internet dédié à l'élève
- **Réservation examen de code (redevance non incluse)**

Formation Pratique (Dispensée sur VW Polo 6 DSG et bientôt VW Golf 8 DSG)

- 13 h de leçons de conduite en voiture
- Révision des vérifications véhicule en leçon de conduite
- Rendez-vous préalable à la conduite accompagnée :
 - ✓ 2h en voiture avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et documents à remettre à votre assurance

Phase de conduite accompagnée 1 an et 3000 kms minimum

- 1er Rendez-vous pédagogique vers 6 mois et 1500 kms
- 2nd Rendez-vous pédagogique vers 1 an et 3000 kms
- Composition de chaque rendez-vous pédagogique :
 - ✓ 1h en voiture avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ 2h en salle avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
- Réservation et accompagnement à l'examen pratique

- **Disques AAC et A autocollants**

Possibilité de paiement en 3x sans frais

Prestations Complémentaires

Evaluation de départ : 40 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 46 € ttc

Réservation et accompagnement examen conduite supplémentaire : 46 € ttc

Possibilité de réaliser en supplément à ce forfait un stage de code 4 jours avec enseignant

Tarif du stage : 150 € ttc (sous réservation - dates des stages : nous consulter)

Redevance Examen Code E.T.G. (Epreuve Théorique Générale)

Redevance au tarif réglementé par l'Etat de 30 € ttc intégralement reversée au centre d'examen privé

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1 photocopie de la carte d'identité recto-verso

➤ en cours de validité si faite lorsque vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans

1 photocopie de votre permis AM (ancien BSR) si vous l'avez obtenu

1 plaquette ephoto avec numéro et les photos imprimées sur la plaquette

2 enveloppes format A5 et 6 timbres au tarif normal en vigueur

1 photocopie du certificat de la journée d'appel à la défense (si vous avez au moins 17 ans ½) ou la convocation si vous l'avez reçue

1 photocopie de l'attestation de recensement (si vous avez au moins 16 ans)

1 photocopie de l'ASSR niveau 1 et 2 (si perdue(s), vous remplirez un justificatif sur l'honneur que notre établissement vous fournira)

1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition

Si hébergé(e) chez une tierce personne ou les Parents :

1 lettre signée certifiant que le demandeur réside chez l'hébergeant ou le parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile

1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant ou du parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou la photocopie du passeport en cours de validité

➤ Si l'élève n'a pas le même nom que son représentant légal, extrait du livret de famille page parents et enfant(s)

Les leçons de conduite se déroulent du Lundi au Vendredi 8h à 19h et le Samedi de 8h à 15h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX		
Jour	Bureau de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	14h-19h
Jeudi	14h-19h	14h-19h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h

HORAIRES TESTS DE CODE ET LECONS THEORIQUES				
Séances	Tests de code sans enseignant		Tests de code avec enseignant*	Leçons thématique avec enseignant*
	Chalon-Sur-Saône	Chagny		
Jour	Chalon-Sur-Saône	Chagny	Chalon-Sur-Saône	
Lundi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-	-
Mardi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Mercredi	9h,10h,11h / 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h	15h
Jeudi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Vendredi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Samedi	11h	9h, 10h, 11h	9h	10h

* Uniquement dispensés au bureau de Chalon-Sur-Saône / Accessibles aux élève de Chalon-Sur-Saône et Chagny